

Une école de devoirs dans les locaux du collège : L'École des Devoirs Reine Astrid

Depuis le 5 mars 2012, l'implantation de Mons de l'ASBL Ecole des Devoirs Reine Astrid a emménagé dans des locaux situés sous la chapelle du Collège.

L'Edd Reine Astrid de Mons est reconnue par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Voici comment l'ONE décrit les écoles de devoirs, sur son site (www.one.be):

« Les écoles de devoirs sont des structures indépendantes des écoles. Elles participent à la vie d'un quartier, d'un village en développant un travail pédagogique, éducatif et culturel de soutien à la scolarité et de formation citoyenne. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et de convivialité qui fait le lien entre l'école et le milieu de vie de l'enfant. Il fonctionne en dehors des heures scolaires sur base d'un projet pédagogique et d'un plan d'action annuel avec le soutien d'une équipe éducative qualifiée qui développe des activités de soutien scolaire et d'animation des enfants et contribue ainsi à leur éducation et à leur épanouissement. »

*L'Edd Reine Astrid, créée en 1986, accueille dans son implantation de Mons **des enfants de 10 à 15 ans** venant de différentes écoles. Elle fonctionne **tous les jours de la semaine, sauf le mercredi** : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30. L'école de devoirs n'est pas une étude surveillée, mais un lieu convivial où l'enfant est accompagné pour son travail scolaire (devoirs et leçons), est conseillé concrètement pour sa méthode de travail, est encouragé et parfois remotivé. Des activités diverses (d'expression, de découvertes,...) sont également proposées. Une participation aux frais de **1,50 € par jour, collation comprise**, est demandée.*

L'Edd Reine Astrid organise aussi 2 autres écoles de devoirs ouvertes à des enfants du primaire et de première secondaire, l'une à Nimy (28, rue Franche) et à Jemappes (rue Félix Réghem, 1), en partenariat avec la bibliothèque publique de la ville de Mons. Les jeunes de l'Edd de Mons peuvent participer, le mercredi, aux activités proposées à Nimy ou Jemappes.

Si vous souhaitez que votre enfant participe aux activités de l'école des devoirs ou si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez la contacter :

*- par téléphone au **0476/57 07 89**.*

- par mail : info@eddra.be

- par courrier postal à Ecole des Devoirs Reine Astrid, rue Franche, 28, 7020 NIMY.

- site internet : www.eddra.be

Les personnes de contact sont :

Nicolas MEURISSE, animateur-coordonateur ;

Philippe GOSSUIN, psychologue, président de l'ASBL.